

France 2 annule le tournage d' "Au bout du monde"

C'est une victoire pour la campagne "Non à la télé réalité chez les peuples autochtones" initiée par ICRA International fin mai.

Mercredi 28 juin, France 2 a annoncé à la presse, à ICRA International et aux autres associations ayant protesté contre le projet d'émission (FIDH, Ligue des Droits de l'Homme, Les Verts-Alliance Libre Européenne) l'arrêt du tournage du programme également connu sous son nom de code "les Caméléons"

ICRA salue la sage décision de France 2 Télévision qui s'est rendu compte de l'indignation suscitée par ce projet et des dangers qu'il pouvait comporter.

En effet, ces dernières semaines, des informations alarmantes nous étaient parvenues sur le déroulement du tournage géré par la société de production Extra Box (groupe Endemol). Nous déplorons cependant que des tournages aient quand même eu lieu en Tanzanie chez les *Hadzabés* et en Indonésie chez les *Mentawai*, deux des peuples les plus précarisés parmi les différentes destinations prévues.

L'abandon de ce projet est une victoire pour ICRA qui a initié cette campagne et pour tous les groupes de soutien aux peuples autochtones. C'est la première fois qu'une telle émission est stoppée. Le même concept "Caméléons" a déjà en effet été testé dans plusieurs pays, notamment aux Pays-Bas et en Belgique.

Dans ce dernier pays l'émission sur la chaîne privée VTM avait le bon goût d'être nommée "*Toast Kanibaal*", du nom d'une spécialité culinaire belge.

Des faits et des dates

Au mois d'avril dernier, une journaliste d'Extrabox contacte à deux reprises Patrick Bernard, ethnographe et cinéaste spécialiste des peuples autochtones afin de lui demander sa collaboration pour une émission qui selon sa description s'apparente fortement à de la télé-réalité. Elle se présente comme la réalisatrice de la série d'émission. Ce que cette journaliste ne savait sans

doute pas c'est que Patrick Bernard est aussi le président d'ICRA.

Suite à cette conversation, la journaliste ayant



Le développement du tourisme ethnique - ici femme kayan exposée au village zoo de Thaton (Thaïlande) -, l'un des dangers de ce genre d'émission

bien senti la réticence de ce dernier à participer à cette émission, il n'a plus reçu aucun signe de la boîte de production Extrabox.

Après un premier courrier adressé à la direction de France Télévisions, la direction d'Extrabox prend contact avec ICRA. Par téléphone puis par courrier électronique, Candice Souillac, PDG d'Extrabox, soutient l'exact contraire de ce qui avait été dit quelques semaines plus tôt par télé-

Remerciements

ICRA International remercie toutes les personnes qui ont relayé sa campagne et en particulier Cyber@cteurs. Après le décompte final des pétitions, près de 18.000 signatures et courriers ont été recueillis contre cette émission de télé-réalité tournée notamment dans des communautés autochtones. ICRA International remercie également la FIDH, la LDH et les Verts-Alliance Libre Européenne pour s'être rapidement associés à cette campagne ainsi que le ministère français de la culture et le CSA qui ont réagi positivement à notre interpellation par les investigations qui s'imposaient.

Nous émettons le souhait que ce genre de projet soit à l'avenir écarté du monde des peuples autochtones. Nous y serons vigilants.

Cette victoire pour ICRA International, ses partenaires et les nombreux citoyens, blogs et sites Internet qui nous ont relayé démontre encore une fois que notre signature et notre souris ont du pouvoir lorsque nous sommes suffisamment nombreux pour faire connaître notre opinion aux décideurs économiques ou politiques.

Les Caméléons, télé-réalité ou documentaire d'aventure

carte blanche d'ICRA à la direction de France 2, 22 juin 2006

M. Jouy, directeur des programmes de France 2, déclarait dans l'édition du Monde du jeudi 9 juin¹ concernant le projet d'émissions intitulées "les Caméléons" : "Cette émission est un jeu documentaire d'aventures qui offre une porte d'entrée gourmande, humaniste, joyeuse, au grand public, pour lui permettre de découvrir des cultures méconnues." Nous aurions aimé le croire. Cependant, les explications hasardeuses des responsables de la chaîne publique sur un sujet apparemment embarrassant semblent de moins en moins convaincantes.

Fin mai, l'association ICRA International, disposant d'informations précises, lance une campagne de pétition et de presse pour dénoncer le projet de France Télévisions : filmer le séjour "aventureux" de six Occidentaux durant plusieurs semaines dans différentes ethnies aux cultures et modes de vie traditionnels en leur demandant de singer les gestes, coutumes, traditions et habitudes alimentaires de leurs hôtes. Il s'agit des *Papous* de Nouvelle-Guinée, des chasseurs-cueilleurs *Hadzabé* de Tanzanie, des *Mentawai* d'Indonésie, des *Miaos* du sud de la Chine ou encore de nomades *Mongols*. Un projet qui, bien que les responsables le nient farouchement, s'approche dangereusement des concepts de la télé-réalité. M. Jouy affirme dans les colonnes du Monde que "contrairement aux émissions de télé-réalité, il n'y aura ni people, ni enfermement, ni élimination, ni vote du public". À d'autres journalistes il estime que ce terme de télé-réalité est "utilisé par des concurrents de la chaîne pour décrier le projet."²

Cette affirmation est erronée. Aucune chaîne concurrente n'a jamais parlé de ce projet à ce jour. Ce terme de télé-réalité a été évoqué par ICRA, diverses associations et médias (presse et radio). L'utilisation de ce terme de télé-réalité s'impose, dans la mesure où nos informations confirmer que c'est à un avatar de ce concept télévisuel que nous avons affaire. La société de production elle-même a contacté un responsable de notre association pour lui demander de participer à ce projet. À cette occasion, le projet lui a été expliqué en détail. Il était d'emblée évident que nous étions loin de la description flatteuse qui en est faite par France Télévisions.

Détail révélateur, un article du portail internet BAB-NET consacré à l'ex mannequin Fériel Berraies Guigny (une people, donc, bien que brillante journaliste), nous apprend qu'il lui a été proposé de participer à cette émission, chose qu'elle a refusé "car elle déteste la télé-réalité". Dont acte...

En outre, le fait qu'il n'y ait ni enfermement ni vote du public ne signifie pas qu'il ne s'agisse pas d'une émission de télé-réalité. Le maquillage de l'opération en "documentaire d'aventure" ferait sourire s'il n'y avait pas de risque de conséquences graves pour les peuples qui serviront de toile de fond à nos héros télévisuels...

Il semble qu'au final, la production édulcorera son sujet jusqu'à changer le nom de l'émission. Les can-

didats seront bien des anonymes et il n'y aura probablement plus cet aspect de concours. Mais ces détails cosmétiques ne peuvent occulter la vraie nature de cette émission.

M. Jouy ajoute que le nombre de candidats "sera toujours inférieur à celui des membres de la tribu" (mais quid de la logistique et de l'équipe de tournage ?) et que les participants devront "prendre garde à ne pas apporter dans leurs bagages des choses qui pourraient modifier les conditions de vie" des peuples visités. Nous prend-on pour des idiots ? Les *Hadzabés* qui participeront au tournage sont un groupe de chasseurs-cueilleurs déjà marginalisé et confrontés de longue date à l'ethnotourisme. Les *Papous* de Nouvelle Guinée vivent le long d'une grande route. Assistera-t-on à un remake des "Dieux sont tombés sur la tête" ? Ou bien, verra-t-on lors de ces "documentaires" la vraie réalité : les touristes visitant le village, la pression des groupes missionnaires, la présence envahissante de l'armée, des bûcherons, des bulldozers ouvrant des routes ?

Pour d'autres peuples visités, les ravages risquent d'être des plus néfastes. Les *Mentawai* d'Indonésie sont, par exemple, un peuple en sursis. Rares sont les groupes vivant encore de manière traditionnelle. Aujourd'hui, la plupart des groupes ont été déportés dans des villages de baraquements ou ils ont été priés de se convertir à l'une des quatre religions officielles en Indonésie et de se vêtir comme des Occidentaux. Beaucoup souffrent de maladies et de problèmes sanitaires dus à leur nouveau mode de vie alors que l'on exploite le bois de leurs forêts. Les dernières familles de la forêt sont confrontées quant à elles à un flot régulier de touristes. C'est dans ce contexte qu'Etrabox, filiale d'Endemol, viendra tourner un "documentaire d'aventures" probablement dans un des rares groupes encore traditionnels, continuant ainsi le lent travail insidieux de sape des derniers *Mentawai* libres. Faire un jeu télévisuel dans un tel contexte relève de la farce malsaine.

"Les rencontres se feront à la demande des populations concernées"³ paraît-il. Il est vrai qu'avec une indemnité bien négociée on peut obtenir beaucoup de choses (pour autant qu'elle soit bien négociée)

Finalement, cette émission risque surtout de faire des ravages sur des ethnies étrangères à cette émission. En montrant en prime-time des anonymes vivant l'aventure au cœur des communautés autochtones, France 2 fait une publicité gratuite et inespérée pour l'ethnotourisme. Ce type de tourisme se pratique la plupart du temps de manière anarchique et non respectueuse allant même jusqu'à certaines dérives extrêmes⁴. Le tournage de ces documentaires vient de débuter il y a quelques jours. Nous croyons pourtant qu'il est encore temps pour France 2 de sauver la face, de montrer les valeurs auxquelles sont attachées les chaînes de service public. Au sein de France Télévisions le concept inquiète aussi⁵. De nombreux ethnologues se disent également interpellés par ce projet. En 15 jours, plus de 12.000 courriers et signatures⁶ ont déjà été envoyés ou récoltés contre "Les Caméléons".

Notes :

¹ France 2 accusée d'introduire "la télé-réalité au cœur des tribus" par Sylvie Keriél, Le Monde, 9 juin 2006

² Tele Satellite & Numérique, mercredi 7 juin 2006 (sur www.telesatellite.com)

³ Tele Satellite & Numérique, mercredi 7 juin 2006 (sur www.telesatellite.com)

⁴ Voir le dernier n° d'Ikewan, magazine d'ICRA, à ce sujet

⁵ Voir notamment l'interview de Marcel Trillat "La rédaction de France 2 subit une gestion militaire" sur 20minutes.fr (édition du 12 juin 2006).

⁶ Par notre intermédiaire, Cyber@cteurs ainsi que de nombreux blogs et sites internet ayant répercuté notre action.

phone : la journaliste qui a contacté M. Bernard n'est pas la réalisatrice mais une simple journaliste d'investigation, il ne s'agit pas d'un concours mais d'un simple documentaire, etc. Extrabox a également proposé une réunion à laquelle ICRA

d'envoi de courriers électroniques de protestation envoyés à M. Patrick de Carolis, président de France Télévisions. Plus de 600 citoyens envoient un courrier les quatre premiers jours.

Suite à cette mobilisation des témoignages supplémentaires nous sont parvenus. Des personnes disent avoir été contactées pour servir de guide à un prétendu documentaire de France Télévisions. Selon eux, ils se sont "fait rouler dans la farine" et confirment que le contenu de ces émissions n'a rien d'un documentaire mais s'apparente bien à de la télé-réalité.



©Dach Thumong (Toyid)

Le développement du tourisme ethnique - ici le village zoo de Thaton (Thaïlande) -, l'un des dangers de ce genre d'émission

Montée en puissance de la campagne

À la mi-juin, 9000 personnes ont déjà répondu à notre appel. Ce succès est entre autre dû au relais de notre partenaire Cyber@cteurs et aux nombreux blogs et sites internet ayant repris notre appel.

serait invitée avec le responsable de l'unité documentaire de France 2 afin d'expliquer la méthode et le but de l'émission. Notre participation à cette réunion a été conditionnée à la réception d'un dossier explicatif du projet. Ce dossier ne nous est jamais parvenu.

Le 16 mai, ICRA lance sa pétition de protestation contre le projet. Ses groupes locaux français et ses sections nationale belges et suisses font circuler cette pétition.

Le vendredi 26 mai, ICRA lance une campagne

Très vite des confirmations de nos informations nous sont parvenues. Nous avons reçu des détails quant aux repérages ayant déjà eu lieu. Cette série d'émissions a désormais un nom de code "les Caméléons".

Il aura fallu une bonne semaine pour que la campagne de presse fasse son effet. Le premier média à en avoir parlé est la radio belge (RTBF - la Première). Quelques jours plus tard, le 8 juin, Le Monde y consacre un article ainsi que Télérâma. On peut y lire la version de la direction de France

Dernière minute

Nous venons d'apprendre que France 2, toujours elle, propose une série d'émission intitulée "Rendez-vous en terre inconnue" et qui, cette fois n'aurait rien à voir avec de la télé-réalité !

Pour la première de cette série, France 2 a envoyé la célèbre humoriste Muriel Robin chez les Himba de Namibie !

"Cela n'a rien à voir avec de la télé-réalité", se défend Pierre Stirne, le réalisateur belge de ce premier numéro. "La meilleure preuve est que nous dépendons du département documentaires de France 2, alors qu'"Au bout du monde" relevait du département divertissement".

Certes, l'intrusion de "Peoples" au sein des dernières tribus comme vecteur ou fil rouge permettra de s'assurer un taux d'audience auquel ne pourrait certainement jamais prétendre un film ou une série documentaire dite "classique" où seul seraient mis en valeur le peuple, le groupe humain ou l'ethnie concernée. Ici nous entrons dans un type d'émissions documentaires de plus en plus à la mode ces dernières années dans le paysage audiovisuel contemporain, où les peuples, si possible exotiques, filmés sont utilisés comme toile de fond ou décor pour la mise en valeur de stars bien occidentales du petit écran.

On ne sait plus aujourd'hui que faire pour faire de l'audimat, osons espérer, que faute de ne pouvoir s'attendre à une quelconque éthique ou intégrité de la part des diffuseurs et des producteurs dans leur course à l'audience, les stars, elles, sauront porter aux tribus un intérêt respectueux de leur dignité et n'hésiteront pas lorsque cela sera nécessaire à défendre leur cause et à dénoncer les vrais problèmes qui les touchent. Et puis on peut toujours espérer également que les stars en question oseront s'impliquer aux côtés des peuples qu'elles vont être amenées à côtoyer et qu'elles ne se contenteront pas de les utiliser pour servir leurs seules images et les appétits des producteurs et des diffuseurs.

Patrick Bernard

2 qui y déclare, sans sourire *“Cette émission est un jeu documentaire d’aventures qui offre une porte d’entrée gourmande, humaniste, joyeuse, au grand public, pour lui permettre de découvrir des cultures méconnues.”* RMC (Radio Monte-Carlo) saisi la balle au bond et invite un responsable d’ICRA, Jean Cayron et M. Jouy, responsable des programmes chez France 2, à s’expliquer sur l’antenne. Ce dernier refusera l’invitation.

La direction de France 2, visiblement embarrassée, s’égare dans des explications bien maladroites. *“Contrairement aux émissions de télé réalité, il n’y aura ni people, ni enfermement, ni élimination, ni vote du public.”* Le nombre de candidats *“sera toujours inférieur à celui des membres de la tribu”* et les participants devront *“prendre garde à ne pas apporter dans leurs bagages des choses qui pourraient modifier les conditions de vie”* de leurs hôtes, cite Le Monde. On ira même jusqu’à entendre dire que ce sont des chaînes concurrentes qui auraient laissé courir le bruit que l’émission relèverait du concept de la télé-réalité.

La LDH et la FIDH nous emboîtent le pas

Ces explications, dont certaines ne correspondent en rien à la réalité, ne nous ont pas convaincus du tout et ICRA met la pression car la direction de France Télévisions doute.

Le 20 juin, c’est au tour de la Ligue des Droits de l’Homme et à la FIDH d’écrire une lettre ouverte à MM. de Carolis et Baudis (président du CSA) intitulée *“Télé-réalité coloniale sur France 2”*. Dans cette lettre, elles rappellent que *“l’accès à la culture est un droit de l’Homme affirmé par la Déclaration universelle des Droits de l’Homme. Il s’agit d’un accès égal pour tous, dans lequel le spectateur ne doit pas être réduit à un consommateur, et le sujet filmé, en particulier lorsqu’il s’agit*

d’un être humain, ne doit pas devenir un objet”. Et en tant qu’*“organisations de défense des Droits de l’Homme, (elles) affirment que le projet “Les Caméléons” contrevient aux obligations de la principale chaîne publique qui doit selon son cahier des charges, “promouvoir les valeurs d’intégration, de solidarité et de civisme” et non le spectacle affligeant des vieux clichés de l’exotisme colonial”*. Par ailleurs, elles rappellent *“à France 2 que l’attention qu’elle doit porter à son audience, toujours selon son cahier des charges, “exprime plus une exigence vis-à-vis du public qu’une volonté de performance commerciale”*. Et enfin elles dénoncent *“la revendication par le directeur de la chaîne de la qualité de “documentaire” pour qualifier cette émission purement commerciale. (Et elles attendent que) France 2 (...) renonce à ce projet qui relève de la même idéologie que les zoos humains dans lesquels on exhibait les peuples colonisés”*.

Quelques jours auparavant, c’est Mme Isler Beguin, Députée européenne (Les Verts), qui fait par de son inquiétude au sujet de cette émission. Extraits : *“Malgré un contact avec la société de production le 8 juin 2006, il ne nous a pas été possible de connaître l’identité des populations concernées, la localisation des tournages ainsi que la nature de la participation des peuples autochtones. Pouvez-vous m’apporter ces informations et m’indiquer si les peuples autochtones ont donné leur accord pour accueillir les tournages ?*

Je souhaiterais également connaître le contenu du cahier des charges imposé à la société de production par la chaîne publique France 2. Avez-vous pris soin d’imposer à la société de production le contrôle d’un chercheur en anthropologie dans l’objectif de garantir la soutenabilité d’un plateau de télé-réalité pour les populations et leur environnement ?

Quelques détails sur le premier tournage

Le premier tournage de cette émission a bien eu lieu, début juin, chez les *Hadzabés* en Tanzanie. Ce tournage ne se serait pas bien déroulé ! Outre la mise en scène intégrale du “documentaire”, la présence jours et nuits des huit candidats dans le groupe hadzabé (qui ne dépassa pas une douzaine de personnes) ainsi que d’une équipe technique de 17 personnes (certaines logeant heureusement à l’écart du campement) était très pénible à vivre.

Dès le début, le responsable du tournage aurait été remercié du fait de son comportement déplacé vis-à-vis des Hadzabés (notamment des violences verbales à leur rencontre).

Les rémunérations pratiquées sont également surprenantes ! Pendant qu’un membre de l’équipe d’Extra Box était rémunéré une quinzaine de milliers d’euros, le groupe hadzabé aurait selon nos informations été indemnisé comme suit : de la nourriture, de l’eau, des ustensiles de cuisine, etc.

En ce qui concerne la présence d’ethnologues, il s’agissait en fait de relais locaux actifs (entre autre) dans le tourisme et ayant, pour certains, une formation d’ethnologue. Aucun réel encadrement digne de ce nom n’aurait été constaté lors du tournage. La préparation se serait limitée à un fascicule contenant une demi-page de présentation pour chaque peuple.

Il semblerait également que suite à la pression, les aspects trop voyant du concept de télé réalité aient été gommés : absence de célébrités dans le casting final, suppression de l’aspect concours, changement du nom de l’émission, etc. Ces changements cosmétiques n’auront pas altéré nos convictions quant à la finalité de cette série d’émission et aux conditions de tournage.

Enfin, je souhaite attirer votre attention sur le caractère commercial des émissions de télé-réalité. Les bénéfices dégagés par France télévision à partir des recettes publicitaires seront-ils redistribués aux peuples autochtones ? Dans cette optique, je me permets d'insister sur le droit international protégeant les intérêts des peuples autochtones, particulièrement la Convention 169 de l'Organisation Internationale du Travail, ainsi que le paragraphe 12 du préambule de la Convention sur la Diversité Biologique reconnaissant la dépendance étroite des peuples autochtones aux ressources biologiques”.

Egalement alerté par ICRA, le syndicat SNJ-CGT de France 2, dans un communiqué du 27 juin, proteste à son tour auprès de la direction “cette émission, dénoncée par ICRA International, la FDIH et la LDH, va à contresens de la mission de service public de France Télévisions. Doit-on, au prétexte de marier “qualité et audience” piétiner les autres cultures ? Singer les rites sacrés des communautés chinoises, mongoles... ? (...) Quand le Directeur des programmes explique que les “participants devront prendre garde à ne pas apporter dans leurs bagages des choses qui pourraient modifier les conditions de vie des tribus”, de qui se moque-t-on ? Des caméras, de l'éclairage, des candidats, bref tout ce qui est nécessaire à la confection de 6 émissions de 90 minutes, ne seraient-ils pas des facteurs aggravants ? (...) Une émission de ce type au sein des communautés les plus fragilisées de la planète est une véritable dérive de l'audiovisuel public”. Le syndicat dénonce cette carte blanche laissée à une société de production à l'humanisme douteux.

“La culture, oui ! Mais pas quand elle nuit à l'intégrité de peuples déjà précarisés et pas quand elle alimente un regard sur l'autre et sur la diffé-

rence qui réduit la culture des non-occidentaux à un décor divertissant”.

Le 22 juin, dans une carte blanche à France 2 (voir encart page 6) envoyée aux principaux organes de presse (mais publiée uniquement sur le Net), ICRA répond point par point aux arguments du directeur des programmes de France 2 qui a tenté, très souvent bien maladroitement, de dédramatiser l'affaire et de prouver le caractère documentaire de cette émission.

France 2, sous la pression, renonce

Le jour même, dans le journal 20minutes on apprend que : “France 2 visionnera les premières images de “cette série documentaire d'évasion” la semaine prochaine et que si elles ne correspondent pas à ses valeurs de solidarité, de respect et de partage, elle passera à la trappe.” D'autres sources nous confirment que le doute s'installe de plus en plus au sein de France 2.

La semaine suivante, la direction de France 2 prend contact avec ICRA et une rencontre est prévue pour le 29 juin... C'est finalement la veille de cette rencontre, le 28 juin que France 2, sous une pression médiatique encore accrue, annonce l'arrêt de la production en cours du programme “Au bout du monde” qui devait arriver à l'antenne la saison prochaine sur France 2.”

“Dans ce contexte passionnel, il est nécessaire de retrouver la sérénité qui s'impose (...) France 2 a donc pris la décision de stopper la production en cours” conclut la chaîne publique dans ce communiqué. Victoire !

Jean Cayron
Hervé Valentin

Une campagne médiatique... réussie

- Le 16 mai, lancement de la campagne de pétition papier envoyée aux adhérents avec la revue Ikewan
- Le 26 juin, lancement, depuis notre site internet, de la campagne d'envoi de courriers électroniques de protestation à M. Patrick de Carolis, président de France Télévisions
- Le 31 mai, communiqué de presse d'ICRA
- Début juin, Cyber@cteurs nous rejoint dans notre campagne
- Interview de Jean Cayron d'ICRA à la radio belge (RTBF - La Première - 4 juin 2006)
- Article sur le sujet dans le Monde (édition 9 juin 2006), ICRA est cité
- La polémique se poursuit : intervention en direct de Jean Cayron dans l'émission Bourdin & Co sur RMC le 9 juin, France 2 décline l'invitation de s'y défendre
- La version officielle de France 2 sur Télé Sattelite (8 juin 2006)
- La vision critique de Télérama (8 juin 2006), ICRA est cité
- L'éditorial engagé du Vif l'Express (Belgique, 16 juin 2006), ICRA est cité
- Interpellation par Mme Béguin, Députée au Parlement européen, Présidente de la délégation UE-Caucase du Sud et Membre de la Commission Environnement, de M. de Carolis
- La Ligue des Droits de l'Homme et le FIDH envoient une lettre ouverte à M. de Carolis et à M. Baudis (Président du C.S.A.) (20 juin 2006)
- Communiqué de Presse des Verts/Alliance libre européenne (20 juin 2006)
- Une pleine page dans Le Soir du 22 juin 2006, ICRA cité
- “Télé-réalité tribale” sur Advalvas (23 juin 2006), ICRA cité
- Le syndicat des journalistes SNJ-CGT publie un communiqué “Non à la télé réalité” (27 juin 2006), ICRA cité